

Mémoire de fin d'études

La demande d'agrément du sujet de mémoire

Vous avez déjà validé quelques UE et avez donc assimilé avec succès les enseignements reçus. A la lumière de ces enseignements, vous parvenez maintenant à distinguer une problématique qui pourrait constituer selon vous un sujet de recherche pour votre mémoire de fin d'études.

Pour vous assurer que votre réflexion, tirée par exemple, de l'environnement concret de votre univers professionnel, ou encore d'une idée que vous avez évoqué, voire développé avec un de vos professeurs lors d'un cours, soit une base solide pour un sujet de mémoire, vous devez soumettre une demande d'agrément à Isabelle CHAMBOST.

Cette demande d'agrément s'effectue à l'occasion du cours CFA 231. Le planning en vigueur vous indique les dates limites d'envoi. Lorsque la demande d'agrément est refusée, le suivi à nouveau des séances du cours CFA 231 est nécessaire. C'est à cette occasion que de nouvelles demandes d'agrément peuvent alors être faites en cours d'année.

[Télécharger la demande d'agrément](#)

L'encadrement de votre directeur de mémoire

A l'issue de votre demande d'agrément, il vous sera désigné parmi les enseignants appartenant à l'équipe pédagogique du master un directeur de mémoire chargé d'encadrer la préparation du mémoire. Celui-ci approuve définitivement la proposition de sujet du mémoire après accord du directeur du master.

Il est de votre responsabilité de maintenir le contact adéquat avec votre directeur de mémoire, et de vous assurer de son accord lorsque vous approcherez de l'étape de la soutenance du mémoire de fin d'études. Le directeur de mémoire est de droit membre du jury de soutenance.

Le report exceptionnel de soutenance

Vous avez un délai imparti de deux ans à partir de votre admission pour valider l'ensemble des crédits ECTS requis et soutenir le mémoire de fin d'études que vous avez effectué avec votre directeur de mémoire, devant un jury composé des membres de l'équipe pédagogique ou bien d'intervenants professionnels.

[Syle1; La rédaction du mémoire]

[Charte de présentation](#)

[Feuille de style proposée](#)

[+ En savoir plus](#)

Préparer votre soutenance

Une fois acquis l'accord de votre directeur de mémoire, vous devrez remettre au service pédagogique votre trois exemplaires reliés de votre mémoire, les attestations des UE que vous avez obtenues ainsi que les attestations d'expérience professionnel ou votre rapport de stage.

Lors de cette remise de document, vous proposerez alors deux ou trois dates possibles de soutenance convenant à votre directeur de mémoire ainsi qu'à l'autre membre du jury. Prenez soin de prendre préalablement RV par mail avant de vous déplacer.

Il faut compter un délai de trois semaines avant votre soutenance. Lorsque cette étape sera concrétisée, vous recevrez alors par mail votre convocation pour le jour, le lieu et l'horaire de votre soutenance.

Dans le cas où votre soutenance ne pourrait avoir lieu avec la date limite des inscriptions (généralement mi-novembre) il faudra bien penser à vous ré-inscrire en M2 auprès de la scolarité du Cnam.

<https://master-cca.cnam.fr/deroulement/espace-eleves-m2/memoire-de-fin-d-etudes-639176.kjsp?RH=1362390943822>